

**RÈGLEMENT GENERAL**  
**« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »**  
**SAISON 2018/2019**  
**ADDITIF N° 89**

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 2 avril 2019 à 18h00 au 10 avril 2019 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 2 :**

La Période de Jeu est ouverte uniquement aux majeurs.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Le nombre maximum de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante est détaillée en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

A la fin de la Période de jeu, 1 participant sera tiré au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et sera déclaré gagnant.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

Détail du lot :

- **1 lot « 2 tickets VIP pour assister à la course « E-Prix de Paris » le 27 avril 2019 à Paris », d'une valeur unitaire de 100 (cent) euros.**

Le lot comprend :

- 2 places en tribune pour assister à la course « E-Prix de Paris » le 27 avril 2019 à Paris ;
- 1 sac de cadeaux VIP (casquette et chemise de l'écurie Envision Virgin Racing, autographes des pilotes de l'écurie Envision Virgin Racing, livret sur la course)
- Visite VIP pour 2 personnes du stand réservé à l'écurie Envision Virgin Racing.

*Le gagnant et son accompagnateur devront prendre en charge les transports aller/retour entre leur(s) domicile(s) et le lieu de la course. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'accident et/ou de tout incident survenu à l'occasion de la course. La Société Organisatrice ne sera en aucun cas tenue responsable en cas d'annulation de la course.*

La violation des dispositions du présent additif et de son règlement exposent son auteur à toutes poursuites ou actions qui pourraient s'avérer nécessaire au respect desdites dispositions.